

NOS HABITUDES NOS ATTITUDES NOS DIFFÉRENCES

CONSEILS, TRUCS ET ASTUCES ...



Agence Wallonne
pour l'Intégration
des Personnes Handicapées

SOMMAIRE

○ INTRODUCTION	p. 3
○ L'AWIPH, QU'EST-CE QUE C'EST ?	p. 4
○ D'UNE MANIÈRE GÉNÉRALE	p. 6
○ LA MOBILITÉ RÉDUITE	p. 8
○ LA DÉFICIENCE VISUELLE	p. 10
○ LA DÉFICIENCE AUDITIVE	p. 12
○ LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE.....	p. 14
○ LA MALADIE MENTALE	p. 16
○ CONCLUSION	p. 18

**Notre société est avant tout synonyme de diversités.
Diversités liées à la culture, à l'âge, au sexe, à la religion...
C'est cet ensemble de différences qui fait sa richesse.**

Différences, le mot est lâché!

Mot banal qui veut tout dire et rien à la fois, mot qui fait peur.
Les personnes handicapées sont perçues comme différentes et le “monde”
du handicap reste pour beaucoup un grand mystère.
Pas de panique, rien de plus normal...

Comme on apprend une langue étrangère ou qu'on s'ouvre à une autre culture,
il peut s'avérer utile d'être conseillé et guidé pour mieux communiquer avec une
personne présentant une déficience ou des troubles du comportement.

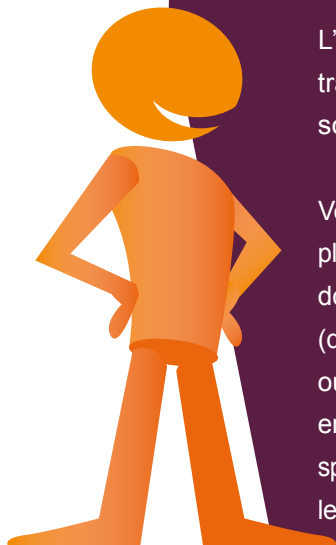
**Ce guide est là pour vous aider et pour vous mettre à l'aise.
Des conseils, trucs et astuces, quels que soient les types de déficiences, faciliteront vos contact.**

L'AWIPH, QU'EST-CE QUE C'EST ?

VISION

L'Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées (AWIPH) travaille pour construire une société dans laquelle les personnes handicapées sont considérées pour ce qu'elles sont : **des personnes**, des citoyens.

Vous trouvez normal d'aller au cinéma ou au théâtre, de travailler dans ce qui vous plaît, de vivre où ça vous chante ? Pour l'AWIPH aussi c'est normal. Car tout citoyen doit **pouvoir faire ses choix** et mener sa vie quotidienne en toute autonomie (dans tous les domaines : domicile, vie sociale, loisirs, enseignement, formation ou métier...). Les services publics sont d'ailleurs là pour l'aider. L'AWIPH vient en partenaire supplémentaire, pour apporter des réponses personnalisées, si des spécificités liées au handicap rendent son intervention nécessaire ! C'est ça l'**inclusion**, le « i » coloré de notre logo, notre mascotte Wippy...



MISSION

L'AWIPH est chargée de mener à bien la politique wallonne en matière d'intégration des personnes handicapées. Grâce à son **efficacité**, des personnes en situation de handicap trouvent ou conservent un emploi, se forment, disposent de matériel adapté pour qu'elles gardent leur autonomie, reçoivent l'aide de services de **qualité** qui les accueillent ou se déplacent chez elles pour les soutenir dans leur vie quotidienne...

L'AWIPH essaie de donner des réponses **personnalisées** en fonction des besoins de chacun.

Car l'AWIPH met la personne en situation de handicap et son projet de vie, ses besoins, au centre de ses préoccupations...

D'UNE MANIÈRE GÉNÉRALE



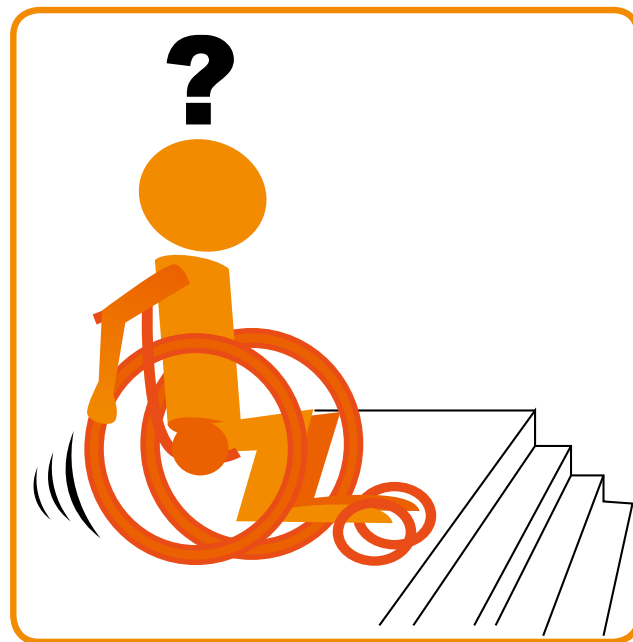
- Adressez-vous **directement** à la personne même si elle est accompagnée.
- Parlez comme à l'habitude, restez **naturel**.
- Informez-vous sur les différents types de déficiences pour **éviter de les confondre** (une personne ayant des troubles de langage ne présente pas forcément une déficience intellectuelle et vice versa).
- **Proposez** votre aide mais ne l'imposez pas.
- Intéressez-vous aux **capacités** et aux ressources de la personne et ne vous bornez pas à ses limites.
- N'hésitez pas à **demande**r au lieu de présumer.
Chacun sait ce qui lui est possible de faire et dont il a envie.

LA MOBILITÉ RÉDUITE

Comme son nom l'indique, la personne à mobilité réduite rencontre des difficultés dans sa mobilité.

Saviez-vous que ces problèmes concernent un grand nombre d'individus ?

Les mamans avec un landau, les personnes âgées, les personnes plâtrées ou avec des béquilles, les “chaisards”, etc.



Les conseils qui suivent s'adressent plutôt aux personnes présentant une déficience motrice.

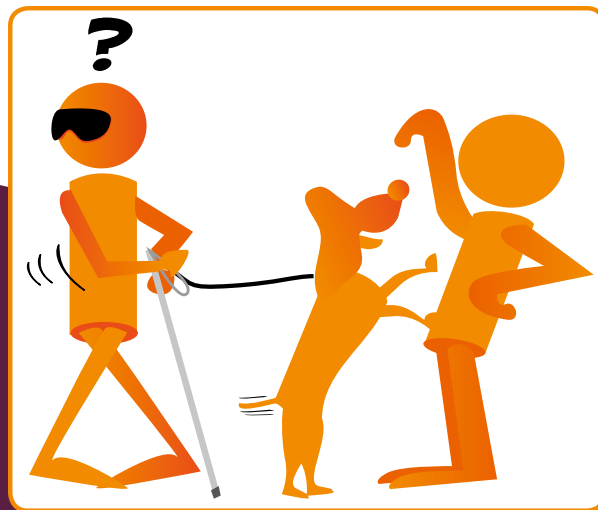
- Facilitez l'accès des lieux en dégagant le passage.
- Lors d'un premier rendez-vous, expliquez à la personne la manière la plus aisée pour accéder aux bâtiments (localisation de la place de parking réservée, d'un éventuel plan incliné, d'un ascenseur, etc...)
- Si vous poussez une personne en fauteuil roulant, tenez compte de la longueur du fauteuil et évitez les manœuvres trop rapides et trop brutales.
- Pour de longues conversations, asseyez-vous pour être à la même hauteur que la personne en fauteuil roulant.

LA DÉFICIENCE VISUELLE

Les conseils qui suivent s'adressent aux personnes présentant une malvoyance légère jusqu'à une cécité totale.

- Aidez à anticiper les difficultés de déplacement (escaliers, portes fermées, etc.) et nommez les différentes possibilités de choix s'il y en a.
- Annoncez-vous à la personne aveugle et avertissez-la si vous la quittez.
- N'hésitez pas à décrire une situation ou un environnement en localisant par exemple les éléments qui vous entourent.
- Ne changez pas les objets de place sans prévenir : chaque objet a sa place et doit pouvoir y être trouvé.
- Offrez votre bras si la personne malvoyante vous fait état de son besoin d'aide dans ses déplacements.

- Pour aider une personne à s'asseoir, il suffit de placer sa main sur le dossier de la chaise qui lui est destinée.
- Si elle est accompagnée par un chien guide, évitez de distraire le chien en jouant avec lui ou en lui donnant des sucreries.
- Si vous êtes accompagné, pensez à présenter tous les participants.

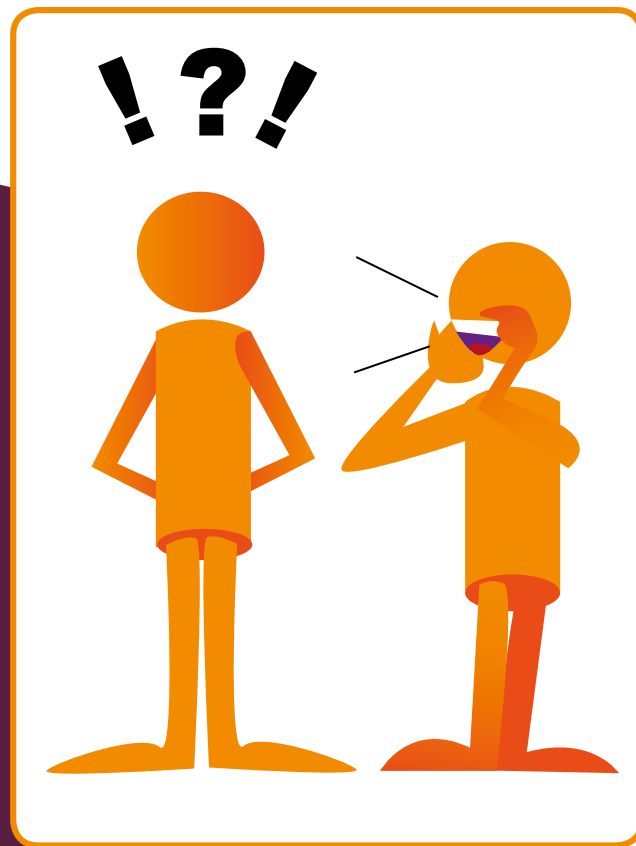


LA DÉFICIENCE AUDITIVE

Les déficiences auditives regroupent les personnes malentendantes jusqu'aux personnes sourdes profondes.

- Adressez-vous à la personne même si elle est accompagnée d'un traducteur.
- Essayez de trouver le meilleur moyen de communication : l'écriture, les gestes, la lecture labiale (lecture sur les lèvres), langue des signes ...
- Utilisez le fax et les SMS pour transmettre des informations aux personnes sourdes.
- N'articulez pas exagérément, il suffit de parler face à la personne dans de bonnes conditions de visibilité (évitez de mettre des objets en bouche ou de placer votre main devant la bouche).

- Ne criez pas en présence d'une personne sourde, elle ne vous entend pas.
- Pensez qu'une personne sourde n'est pas nécessairement muette.
- Tentez d'expliquer ce qui se dit afin que la personne se sente concernée et intégrée dans la conversation.



LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

La déficience mentale est une déficience intellectuelle qui limite l'apprentissage et l'adaptation sociale.

- Evitez les consignes écrites, les plans et fléchages, accompagnez plutôt la personne là où elle doit se rendre.
- Laissez-lui le temps de réaction et d'expression.
- Ne “gagatisez” pas quand vous vous adressez à la personne.
- Ne vous formalisez pas face à certaines attitudes ou réactions.
- S'il faut remplir un document, assurez-vous que cette personne sait lire et écrire.

- Si nécessaire, et en accord avec la personne, établissez des contacts avec un référent afin d'assurer un suivi efficace.
- Utilisez des phrases courtes, concrètes et simples.
- Vérifiez si la personne a compris votre message autrement qu'en vous contentant d'un simple "oui".



LA MALADIE MENTALE

Les personnes présentant une maladie mentale sont atteintes de troubles qui peuvent modifier leur comportement et leur perception du monde extérieur.

- Ne vous formalisez pas face à certaines attitudes ou à certaines réactions.
- Laissez un temps de réaction et d'expression.
- Soyez autant que possible à l'écoute des craintes et des angoisses de la personne.



CONCLUSION

La liste des déficiences et troubles repris dans ce guide n'est pas exhaustive.

Les personnes que vous serez amenés à rencontrer réagiront de manière différente face à une même situation. Cela dépend de leur vécu, de leur environnement, de leur caractère et parfois aussi de votre accueil ; comme tout le monde.

Les contacts ne seront guère différents de ceux que vous aurez avec d'autres personnes, il vous suffit de vous inspirer de ces quelques conseils. Les associations reprises en fin de guide sont également à votre disposition pour vous aider à trouver les moyens adéquats pour communiquer.

Ne dit-on pas qu'un détail peut faire la différence ?

**Ensemble, faisons que la différence ne soit plus
qu'un détail.**





Agence Wallonne
pour l'Intégration
des Personnes Handicapées

Rue de la Rivelaine, 21
6061 CHARLEROI

Tél. : 071/205 711
Fax : 071/205 104
www.awiph.be

**L'AWIPH remercie les associations partenaires
pour leur collaboration :**

**Association Nationale pour le Logement
des Personnes Handicapées -ACCES-A**
rue de la Fleur d'oranger 1/213, 1150 Bruxelles
Tél. : 02/772.18.95 Fax: 02/772.26.77

La Ligue Braille
rue d'Angleterre 57, 1060 Bruxelles
Tél. : 02/533.32.11 Fax: 02/537.64.26

Info-sourds
rue Van Eyck 11a, 1050 Bruxelles
Tél. : 02/644.68.84 Fax: 02/644.69.00

Association Francophone d'Aide aux Handicapés Mentaux
avenue Albert Giraud 24, 1030 Bruxelles
Tél. : 02/247.23.21 Fax: 02/219.90.61

Institut Wallon pour la Santé Mentale
rue Henri Lemaître 78, 5000 Namur
Tél. : 081/23.50.15 Fax: 081/23.50.16

Brochure réalisée avec le soutien du Fonds Social Européen

